

*Les subsides*

moins de \$450 de loyer par mois. Les hommes, beaucoup plus souvent que les femmes, peuvent se permettre des logements beaucoup plus luxueux, de meilleurs appartements d'un prix plus élevé. Une grande proportion des femmes à faible revenu qui louent un logement le considèrent insuffisant, soit en raison des dimensions qu'elles peuvent s'offrir soit pour les commodités, ou les deux.

Naturellement les femmes, bien plus souvent que les hommes, font appel aux logements sociaux; 87 p. 100 des célibataires dans les logements publics sans but lucratif et les coopératives sont des femmes. Presque toutes les familles monoparentales, ou 96 p. 100 d'entre elles, vivant dans des logements sociaux et dans des coopératives ont des femmes à leur tête parce que celles-ci ne peuvent ni payer de loyer ni s'acheter une maison.

Qu'est-ce qui ne va pas? Il est certain que se loger au Canada est une nécessité essentielle aussi que partout ailleurs. Et parce que nous avons un climat froid, il nous faut des habitations qui soient mieux aménagées, mieux protégées, que dans bien d'autres pays. Selon la déclaration universelle des droits de la personne des Nations Unies, le Canada reconnaît que chacun a le droit à un logement convenable pour protéger sa santé et son bien-être. Si nous reconnaissons ce droit à tous, nous n'avons aucun moyen de nous assurer que ce droit est respecté. Pour l'essentiel, nous nous fions à l'entreprise privée dont l'objectif est de faire des bénéfices, pas de répondre à des besoins. C'est surtout l'entreprise privée qui construit des habitations, mais comme son objectif est de faire des bénéfices, elle construit surtout des maisons et des copropriétés luxueuses.

En réalité, d'une façon détournée, beaucoup de fonds publics sont consacrés à l'habitation. Les subventions fiscales aux constructeurs et aux propriétaires sont très élevées. Bien que je n'aie pas de données récentes, pour 1980, ces subventions totalisaient 9 milliards. Cependant, la SCHL ne consacrait que 700 millions au logement social. Quand les députés conservateurs affirment que le programme doit être conçu pour les personnes dans le besoin, les pauvres, que l'aide ne doit pas aller aux riches, et que leur formule fondée sur les besoins essentiels répondra à cet objectif, ils ont tout à fait tort. Par l'intermédiaire de concessions fiscales qui remplacent les subventions directes, ce sont les gens à l'aise qui profitent le plus de l'aide de l'État; celle-ci profite beaucoup trop à ces gens-là. C'est le résultat d'une orientation publique, directement ou indirectement, mais les résultats sont là. En somme, une trop grande partie de l'aide de l'État va à ceux qui en ont le moins besoin.

À l'occasion de son congrès annuel qui aura lieu pendant la fin de semaine, le Comité canadien d'action sur la situation de la femme abordera la question du logement des femmes. Un sous-comité a préparé un certain nombre de propositions qui seront étudiées. Ces propositions répondent beaucoup mieux aux besoins que toutes celles du gouvernement.

Certaines ne concernent que les gouvernements provinciaux et municipaux. L'une recommande que le gouvernement fédéral assure la répartition équitable des recettes fiscales destinées à l'habitation. On insiste, dans cette motion, pour que les données, qui ne sont guère faciles à obtenir lorsqu'on procède par concessions fiscales au lieu de subventions directes, pour que les données, dis-je, soient analysées et publiées régulièrement,

afin que les gens sachent comment sont dépensées les déductions ou les exemptions fiscales accordées à ce chapitre. On prie également le gouvernement d'abolir les stimulants fiscaux mis à la disposition des entrepreneurs résidentiels en faveur d'un régime de subventions directes pour que le public sache exactement ce qu'on fait de cet argent. Ensuite, on instituerait un système de surveillance publique en règle pour s'assurer qu'il soit versé à ceux qui en ont le plus besoin.

On parle aussi de reconnaître le droit au logement sans discrimination fondée sur le statut familial. Nous sommes au fait, évidemment, des difficultés qu'éprouvent certaines familles à trouver un logement, surtout les familles monoparentales. Il est question également de financer les centres d'accueil pour femmes dans les localités qui en sont dépourvus. Il faut bien comprendre que tout en soutenant la construction de tels établissements, on ne laisse pas du tout entendre pour autant qu'ils remplaceraient d'autres solutions adéquates. Il faudrait plutôt, en priorité, prévoir héberger les femmes à long terme et à prix modique dans des auberges gérées convenablement, car nous ne voulons certes pas que se répète la tragique histoire de cette femme à qui on a refusé l'entrée d'un foyer et qui est morte sans abri. On recommande que, en vertu d'ententes fédérales-provinciales, le gouvernement fédéral subventionne le logement de sorte que les bas-salariés ne soient pas obligés de consacrer plus du quart de leur revenu à leur loyer. Le gouvernement entend hausser cette proportion à 30 p. 100, mais il y a fort longtemps que 25 p. 100 du revenu constitue pour nous un plafond, afin que les gens puissent disposer du reste pour se nourrir, se vêtir et satisfaire leurs autres besoins essentiels. On recommande que le gouvernement veille aux besoins particuliers des personnes âgées, afin que celles-ci puissent demeurer chez elles. On recommande que la SCHL réévalue l'architecture des logements sociaux, en vue d'établir des normes qui répondent tant aux besoins des femmes que des hommes. On reconnaît que l'accès des handicapés aux logements sociaux tarde beaucoup à venir. Le document renferme d'excellentes recommandations qui s'adressent aux autres niveaux de gouvernement, en ce qui concerne l'intégration des logements sociaux dans la vie de quartier, la nécessité de ne pas considérer l'hébergement d'urgence comme une solution à long terme alors qu'on manque de place, ainsi que la conversion d'immeubles locatifs en condominiums. Autrement dit, les problèmes de l'habitation exigent une réponse très globale.

● (1600)

Je tiens à préciser que, en abordant les questions concernant les femmes, le logement et la pauvreté, je n'approuve en aucune façon la solution adoptée par le gouvernement voulant que seuls les nécessiteux puissent faire l'objet d'une politique nationale du logement. Je ne suis pas du tout d'accord là-dessus. En fait, nous avons une politique nationale du logement. Malheureusement, en vertu de cette politique très implicite et injuste, la plupart des subventions prennent la forme de dégrèvements fiscaux et sont donc invisibles, n'étant pas accordées sur le même principe que les subventions directes. Ces énormes subventions accordées aux propriétaires de maison avantagent les personnes gagnant des revenus moyens ou élevés et la part des fonds publics destinés aux personnes gagnant des revenus